



## Acheter ou louer un véhicule : quel coût fiscal ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 10/03/2020
- Dernière mise à jour de la fiche : 10/03/2020

Vous envisagez de mettre à la charge de l'entreprise un véhicule de fonction. Se pose la question du coût fiscal de cette opération. Quel sera le coût fiscal de cet investissement ? Existe-t-il une différence entre un achat ou une location à ce sujet ?

### Acheter un véhicule

**Achat = investissement...** Si l'entreprise procède par voie d'acquisition, le véhicule sera inscrit à l'actif de son bilan : autrement dit, il s'agit pour elle d'un investissement qui est destiné à rester durablement affecté à son exploitation. A ce titre, cet investissement sera déductible des résultats imposables de l'entreprise de manière échelonnée, sous forme d'amortissements. Déduction totale ou partielle selon le type de véhicules...

**...déductible ?...**

{ABONNEZ-VOUS}

### Louer un véhicule

**Au lieu d'acheter, louer ?** Plutôt que d'acheter le véhicule, de nombreuses entreprises préfèrent plutôt recourir à la location longue durée (LLD) ou au crédit-bail et versent à ce titre des loyers. Formule plus souple, recourir à la location permet en outre d'intégrer dans le coût global l'entretien du véhicule et, sur option bien souvent, la gestion des pneumatiques. Louer un véhicule sera-t-il plus avantageux sur le plan fiscal que d'acheter le véhicule ?

**Une différence « fiscale » ?...**

{ABONNEZ-VOUS}